

► Réunion d'experts: Validation tripartite des directives techniques sur les principes généraux de l'inspection du travail (13-16 décembre 2021)

Note d'information

Page Internet de la réunion d'experts

- La [page Internet de la réunion d'experts](#) contient les informations pertinentes à la réunion.

Programme de travail provisoire

- Le [programme de travail provisoire](#) de la réunion d'experts est publié sur la page Internet indiquée ci-dessus.
- Les informations relatives aux modifications éventuelles du programme de travail seront annoncées sur la page Internet de la réunion d'experts.

Règlement des réunions

- Le [Règlement des réunions](#), adopté par le Conseil d'administration du BIT lors de sa 334^e session (octobre-novembre 2018), s'applique à la réunion d'experts.

Accès à la plateforme Zoom

- Les participants recevront des invitations personnelles avec les liens individuels pour suivre les réunions de groupe et de séances plénières. Ils seront envoyés à l'adresse électronique fournie par chaque participant.
- Vous recevrez des invitations distinctes pour les séances plénières et les séances de groupe. Ces invitations resteront valables pendant toute la durée de la réunion du 13 au 16 décembre 2021.
- Les liens Zoom sont personnels et ne doivent être ni partagés ni transmis. Un protocole de nommage préétabli ayant été utilisé afin de faciliter votre identification sur la plateforme, vous êtes priés de ne pas modifier votre nom d'utilisateur.

Avant de vous connecter pour participer à une réunion, assurez-vous d'avoir fermé tous les navigateurs ou le lien/l'application Zoom ayant servi à de précédentes réunions, faute de quoi le nom d'utilisateur qui vous a été assigné (ID_naming) ne s'affichera pas correctement.

Microphone et caméra

- Veuillez activer votre microphone et votre caméra uniquement lorsque vous avez la parole. Nous vous prions de les désactiver lorsque vous n'intervenez pas.

Interprétation

- Ne vous connectez pas à Zoom avec le navigateur, car vous n'aurez pas accès aux services d'interprétation et à d'autres fonctionnalités. Veillez à bien utiliser au moins la version 5.8.1 de l'application.
- Les participants aux réunions de groupes et de séances plénières pourront suivre les débats et s'exprimer en anglais, français et espagnol.
- Vous pouvez suivre les débats dans la langue de votre choix. Pour cela, sélectionnez la langue dans le menu «Interprétation» (voir la section Zoom en images).

Veillez noter que, pour éviter tout chevauchement des canaux d'interprétation, la langue dans laquelle vous souhaitez vous exprimer doit être la même que celle dans laquelle vous écoutez les débats. Il est donc important de sélectionner cette langue dans le menu «Interprétation».

Si vous n'avez pas besoin de l'interprétation, vous pouvez désactiver cette option en cliquant sur «Off» dans le menu «Interprétation» (voir les captures d'écran ci-dessous).

- Fonction permettant de couper la version audio originale: si, sur le canal que vous avez sélectionné dans le menu «Interprétation», vous entendez un faible bruit de fond provenant de la version audio originale, activez la fonction «Mute Original Audio» figurant à la fin de la liste des canaux d'interprétation. Il faudra la désactiver si, par la suite, un orateur s'exprime dans la langue d'écoute, faute de quoi vous n'aurez plus aucun son. Par exemple: 1) si vous écoutez le canal anglais; 2) si l'orateur s'exprime en espagnol; et 3) si vous entendez un bruit de fond en espagnol, activez la fonction «Mute Original Audio» pour couper la version audio originale; puis 4) si l'orateur suivant s'exprime en anglais, désactivez-la afin de pouvoir entendre l'orateur.

Problèmes techniques

- Si vous rencontrez un problème technique sur Zoom pendant une séance, vous pouvez le signaler à l'hôte de la réunion en lui envoyant un message privé via la fonction de discussion (sélectionnez l'option «Private message to host»). Veuillez éviter d'écrire à l'ensemble des participants. L'hôte vous répondra par message privé pour vous proposer des solutions.

Demande de parole

- Pour faciliter la gestion du temps et des prises de parole, les participants souhaitant intervenir pendant la séance d'ouverture le lundi 13 décembre doivent s'inscrire sur une liste d'orateurs avant la séance. Veuillez informer le secrétariat par courriel à: MOEGOVERNANCE@ilo.org au plus tard le vendredi 10 décembre si vous désirez prendre la parole lors de la séance d'ouverture.
- Pour demander la parole pendant une séance, levez virtuellement la main ou utilisez la fonction de discussion «Chat» (voir la section Zoom en images).

Affichage du texte des directives en discussion

- Les participants qui utilisent un PC ou un ordinateur portable pourront afficher sur leur écran, en anglais, le texte en discussion.

Amendements au projet de directives

- Le projet de directives a été divisé en deux parties de trois chapitres chacune. Ces parties seront disponibles en MS-WORD.

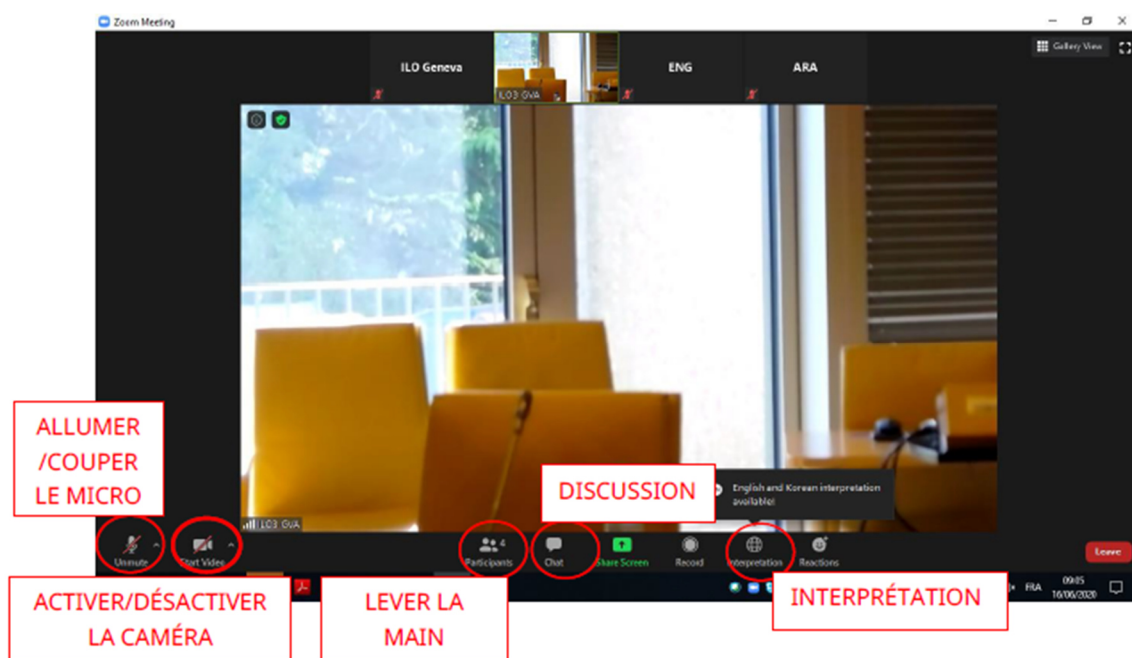
- Pour faciliter la discussion en séances plénière, les participants souhaitant apporter des amendements au projet de directives devront envoyer au secrétariat par courriel à: MOEGOVERNANCE@ilo.org leurs amendements proposés dans les délais suivants:
 - Le lundi 13 décembre à 17 h 00 GMT à la première partie concernant les chapitres 1, 2 et 3.
 - Le mardi 14 décembre à 17 h 00 GMT à la deuxième partie concernant les chapitres 4, 5 et 6.
- Les amendements doivent être préparés en mode «Suivi des modifications».
- L'examen en plénière du projet de directives se fera à partir du texte en anglais. Les participants peuvent s'exprimer en anglais, français et espagnol.

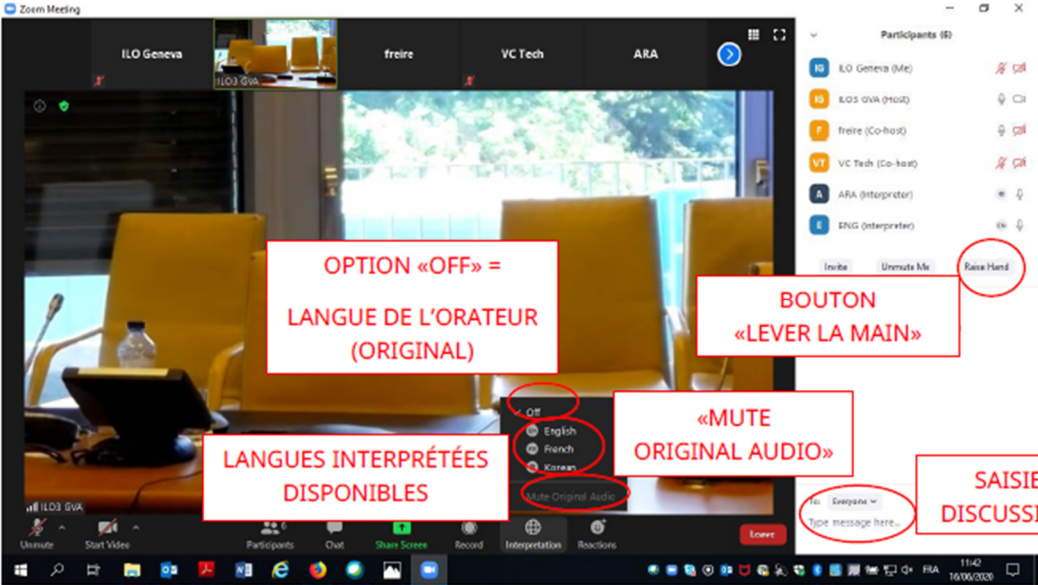
Contacter le Secrétariat de la réunion d'Experts

- Le Secrétariat de la réunion d'Experts peut être contacté par courrier électronique à l'adresse suivante: MOEGOVERNANCE@ilo.org

Zoom en images

DEPUIS UN PC





DEPUIS UNE TABLETTE OU UN SMARTPHONE

